

5.00 crédits









30.0 h

Q1 et Q2


Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !

Enseignants	Brogna Valentina ;Dufrasne Marie ;Franssen Abraham ;Jacquot Sophie ;Lenel Emmanuelle ;Nsengiyumva Jean-Luc ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Louis
Préalables	<i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les Ateliers s'inscrivent au bout de la séquence "méthodologique" pour les étudiants en bloc 3 POLS. L'objectif est donc que les étudiants s'appuient sur leurs acquis et compétences acquises lors des UE suivantes : Introduction au travail universitaire en sciences sociales, Démarche et méthodes en sciences sociales, Méthodes de terrain, MQ1, 2 et 3. - La spécificité de l'Atelier réside dans le fait qu'il s'agit d'allier la construction d'un objet problématisé à sa traduction à l'usage d'un destinataire effectif ou potentiel. Autrement dit, il s'agit de mener un travail de recherche et d'enquête qui débouche sur une production destinée, au moins potentiellement, à des acteurs extérieurs à l'université (idée de « l'étudiant dans la cité »). Chaque année, les thématiques de travail proposées par les titulaires sont revues en fonction de l'actualité et des projets de recherche qui sont en cours ou à venir au sein des unités de recherche les plus directement liées aux programmes des filières POLS (CReSPo, CESIR, CASPER, ENGAGE). - Cette production doit donc tenir compte des acteurs qui constituent le champ d'étude et de ses destinataires potentiels. Le cas échéant, elle peut s'inscrire dans le contexte d'une relation privilégiée avec un « partenaire » (une association, un pouvoir public, des professionnels du domaine, un syndicat...). Il s'agit en effet de considérer le travail des étudiant-es comme une production autonome susceptible d'être une ressource pour les acteurs. - La forme (enquête journalistique, rapport de recherche, table ronde, articles de vulgarisation, note d'orientation stratégique...) que prendra le travail final est à définir en fonction de la thématique choisie et des compétences présentes dans chaque groupe. Quelle que soit la forme choisie, le résultat du travail, le processus qui y a conduit et le regard rétrospectif critique devront faire l'objet à la fois d'une production écrite et d'une présentation orale finale.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<ul style="list-style-type: none"> - L'évaluation finale sur 20 points portera à la fois <ul style="list-style-type: none"> o sur les prestations réalisées en cours d'année (évaluation continue). Cette évaluation du travail collectif et individuel sera faite par les titulaires de l'atelier. Elle pourra aller jusqu'à l'attribution d'un zéro si ces prestations sont absentes ou extrêmement réduites. o sur la qualité du travail final réalisé. Cette note pourra être attribuée pour une moitié par les titulaires de l'atelier et pour l'autre moitié par un jury composé des titulaires de l'atelier et de personnes extérieures en lien avec le terrain concerné par le travail. Les critères d'évaluation suivants seront privilégiés : <ul style="list-style-type: none"> - qualité de la problématisation (clarté et précision dans l'usage des concepts mobilisés, cohérence d'ensemble...); - qualité des résultats obtenus par rapport aux objectifs fixés et à la prise en compte des commentaires formulés par les titulaires tout au long du processus ; - qualité de la prise en compte (tant sur la forme que sur le fond) du destinataire de la recherche ; potentiel d'utilité que représente la production concrète pour des professionnels ou des citoyens concernés par la thématique sur laquelle porte le travail ; - qualité de la présentation finale (structuration de l'exposé, communication avec le public, respect du timing...); - qualité du retour critique par les étudiant-es sur le travail réalisé. - L'Atelier est un dispositif qui demande un engagement important et actif de la part de chaque étudiant-e. La participation active de chacun est évaluée. Attention ! L'article 78 du règlement général des études et des examens s'applique aux Ateliers, ce qui veut dire qu'il n'y a pas d'examen organisé pour les Ateliers durant la session de septembre. Des modalités particulières pourront toutefois être mises au point pour l'étudiant-e absent-e sur une longue période pour des raisons légitimes (maladie...).
Méthodes d'enseignement	Les Ateliers ont lieu en présentiel et se déroulent sur l'ensemble de l'année académique (Q1 et Q2)!. Les thèmes et les modalités des ateliers proposés par les différents titulaires seront présentés lors d'une séance d'information à la rentrée Les étudiants doivent effectuer leur choix sur place ou via le Moodle général des Ateliers ce jour-là. Les absents à la séance de présentation peuvent faire leur choix en fonction du dossier de présentation qui est disponible également sur le Moodle général des Ateliers.
Contenu	La spécificité de l'Atelier réside dans le fait qu'il s'agit d'allier la construction d'un objet problématisé à sa traduction à l'usage d'un destinataire effectif ou potentiel. Autrement dit, il s'agit de mener <u>un travail de recherche et d'enquête</u>

	<p>qui débouche sur une production <u>destinée</u> , au moins potentiellement, <u>à des acteurs extérieurs à l'université</u> (idée de « l'étudiant dans la cité »).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cette production doit donc tenir compte des acteurs qui constituent le champ d'étude et de ses destinataires potentiels. Le cas échéant, elle peut s'inscrire dans le contexte d'une relation privilégiée avec un « partenaire » (une association, un pouvoir public, <u>des professionnels du domaine</u>, un syndicat,...). Il s'agit en effet de considérer le travail des étudiants comme une production autonome susceptible d'être une ressource pour les acteurs. • La forme (enquête journalistique, rapport de recherche, table ronde, articles de vulgarisation...) que prendra le travail final est à définir en fonction de la thématique choisie et des compétences présentes dans chaque groupe. Quelle que soit la forme choisie, le résultat du travail, le processus qui y a conduit et le regard rétrospectif critique devront faire l'objet <u>à la fois d'une production écrite et d'une présentation orale finale</u>. <p>La structure commune recommandée pour tous les Ateliers est la suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> o 1 à 3 séances d'introduction à la thématique par les titulaires et d'organisation du travail (identification des partenaires et destinataires potentiels, étapes à réaliser, constitution des sous-groupes, etc.) ; o Réunions de travail en groupe et/ou sous-groupes d'étudiant-es et rencontres régulières tout au long du processus entre les étudiant-es (en atelier ou par sous-groupe) et le(s) titulaire(s) qui en a (ont) la charge, à partir des documents de travail demandés ; o Remise en décembre d'un travail intermédiaire (env. 30.000 signes esp. comp. par sous-groupe) ; le contenu de ce travail sera à définir dans chaque atelier mais constituera une étape importante du travail final ; o « Feed-back » du (des) titulaire(s) concerné(s), début février, sur le travail intermédiaire ; o Poursuite du travail au 2nd quadrimestre centré sur la « traduction » vers le destinataire effectif ou potentiel ; o Présentation de la production finale devant l'atelier, après les vacances de printemps, en présence de certains partenaires ou destinataires ; le résultat final devra être évalué à l'aune de l'adéquation entre un objet scientifiquement construit et un destinataire potentiel (commanditaire, partenaire, public défini...) ; o Debriefing collectif. <p>- Cette structure peut être adaptée en fonction des spécificités des thématiques et des partenaires impliqués.</p>
Bibliographie	Une bibliographie de référence pourra être indiquée par chaque titulaire.
Faculté ou entité en charge:	ESPB

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en information et communication	COMB1BA	5	BPOLS1235 ET BPOLS1331 ET BSOCA1330	
Bachelier en information et communication (français-anglais)	COAB1BA	5	BPOLS1235 ET BPOLS1331 ET BSOCA1330	
Bachelier en information et communication (français-néerlandais-anglais)	COTB1BA	5	BPOLS1231 ET BPOLS1235 ET BSOCA1330	
Bachelier en sociologie et anthropologie	SOCB1BA	5	BPOLS1231 ET BPOLS1235 ET BSOCA1330	
Bachelier en sociologie et anthropologie (français-anglais)	SOAB1BA	5	BPOLS1231 ET BPOLS1235 ET BSOCA1330	
Bachelier en sociologie et anthropologie (français-néerlandais-anglais)	SOTB1BA	5	BPOLS1231 ET BPOLS1235 ET BSOCA1330	
Bachelier en sciences politiques, orientation générale	SPOB1BA	5	BPOLS1231 ET BPOLS1235 ET BSOCA1330	
Bachelier en sciences politiques, orientation générale (français-anglais)	SPAB1BA	5	BPOLS1231 ET BPOLS1235 ET BSOCA1330	
Bachelier en sciences politiques, orientation générale (français-néerlandais-anglais)	SPTB1BA	5	BPOLS1231 ET BPOLS1235 ET BSOCA1330	